

Un gérontopôle pour mieux accompagner le « Bien vieillir » à La Réunion

2.9.2026 - | ARS La Réunion

Face au vieillissement de la population, La Réunion se dote d'un nouveau dispositif pour mieux anticiper les besoins des personnes âgées et accompagner les évolutions liées au bien vieillir. Créé avec le soutien de l'ARS La Réunion et ses partenaires, le gérontopôle, a pour ambition de fédérer les acteurs du territoire autour de ces enjeux et ainsi d'améliorer la qualité de vie de nos aînés.

Son inauguration, le 2 septembre 2026, marque une nouvelle étape après plusieurs mois de partenariat et de mobilisation des acteurs du territoire.

Le vieillissement de la population réunionnaise constitue un défi majeur pour les années à venir. Il nécessite d'anticiper et d'adapter les réponses en matière de santé, d'accompagnement, de prévention, de formation des professionnels, de recherche mais aussi d'innovation. Face à ces enjeux, l'objectif est d'agir en amont et de construire collectivement les réponses de demain.

Le gérontopôle doit ainsi permettre de :

- **Rapprocher les différents acteurs** (institutionnels, sanitaires, médico-sociaux, sociaux, universitaires, économiques et associatifs) ;
- **Favoriser le partage d'expertises** ;
- **Valoriser les initiatives** existantes ;
- **Favoriser l'émergence de nouveaux projets** ;
- **Encourager l'innovation** dans les réponses apportées aux personnes âgées ;
- **Contribuer à mieux faire connaître les enjeux** liés au vieillissement

Créé sous la forme d'une association, le gérontopôle réunit des acteurs issus de secteurs complémentaires : **institutionnels, sanitaires, médico-sociaux, sociaux, universitaires, économiques, usagers et associatifs.**

Cette diversité constitue sa force : en rapprochant les expertises et les expériences, le gérontopôle entend favoriser une approche globale du vieillissement et faire émerger des réponses adaptées aux spécificités de La Réunion.

Le gérontopôle de La Réunion est labellisé par l'Union des gérontopôles de France. Cette

labellisation constitue une étape importante dans sa reconnaissance et vient conforter sa volonté de s'inscrire dans une dynamique nationale.

L'ESSENTIEL

- **OBJECTIF** : Créer un espace de coopération et de dialogue autour des enjeux du vieillissement à La Réunion pour améliorer la qualité de vie des personnes âgées, de leurs proches et des professionnels.
- **CE QUI CHANGE** : une équipe dédiée chargée de mettre en œuvre des actions en faveur des personnes âgées.
- **FINANCEURS** L'ARS La Réunion, la CGSS
- **MEMBRES FONDATEURS** : CHU, Université, UFR santé, CGSS, FHF, FHP, Fehap, FNHad, Synerpa, SGGIR, France Assos Santé
- **MEMBRES DE DROIT** : Conseil départemental, Région, ARS.

Après plusieurs mois consacrés à la préfiguration et à la mobilisation des acteurs, une équipe dédiée est désormais chargée de développer les actions autour de 4 domaines d'intervention du gérontopôle :

— La formation

Développer les compétences et favoriser le partage des connaissances pour mieux accompagner les évolutions liées au vieillissement.

— La recherche

Renforcer les liens entre les acteurs de terrain, les professionnels et le monde universitaire afin de soutenir et valoriser les initiatives consacrées au vieillissement.

— L'économie

Encourager l'innovation et contribuer au développement de l'économie liée au vieillissement en favorisant les échanges et les coopérations.

— La communication

Mieux faire connaître les enjeux du vieillissement, valoriser les initiatives réunionnaises et diffuser les connaissances et les bonnes pratiques.

Ces quatre domaines sont complémentaires et doivent permettre au gérontopôle de développer une approche globale, en favorisant les synergies entre les différents acteurs.

L'ARS AGIT POUR LES RÉUNIONNAIS

- **Un réseau d'acteurs et d'usagers** issus des secteurs sanitaire, médico-social, social, universitaire, économique, associatif et institutionnel.
- **Une équipe dédiée** composée d'une directrice, une chargée de mission, 5 gériatres, un médecin généraliste universitaire, 1 assistante de direction, une infirmière diplômée d'Etat.
- **ICOPE : Une plateforme pour prévenir la perte d'autonomie dès les premiers signes**
Le repérage précoce des fragilités et de la perte d'autonomie constitue l'une des missions prioritaires du gérontopôle. Aussi, pour assurer cette mission, il s'appuiera sur une plateforme de suivi ICOPE. Il s'agit d'un outil permettant de repérer, à partir d'un auto-questionnaire, les premiers signes de fragilité chez les personnes de 65 ans et plus.
Lorsqu'un autotest mettra en évidence une fragilité, la personne concernée sera contactée par une infirmière du gérontopôle afin de réaliser une évaluation et lui proposer, si nécessaire, un accompagnement personnalisé.

Lire la transcription textuelle

Priorité du Projet Régional de Santé

Qualité de vie et santé des personnes âgées

□ *En savoir plus sur cette priorité*

[https://www.lareunion.ars.sante.fr/un-gerontopole-pour-mieux-accompagner-le-bien-vieillir-la-reunion-0](https://www.lareunion.ars.sante.fr/un-gerontopole-pour-mieux-accompagner-le-bien- vieillir-la-reunion-0)